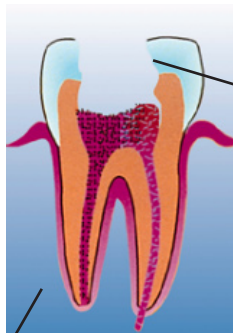


EVIDENT

SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES

LE (RE)TRAITEMENT CANALAIRE (OU TRAITEMENT ENDODONTIQUE)



Carie

Lorsque la **carie est importante** ou que la **dent est infectée**, il faut « traiter le mal à la racine » : c'est la « **dévitalisation** » ou **traitement canalaire**.

Racine : contient un ou deux canaux dans lesquels chemine le nerf. Il y a de 1 à 3 racines par dent.



Lorsqu'une dent est dévitalisée, il est important de la protéger par une couronne pour éviter une fracture.



Avant la pose d'une couronne, il est parfois nécessaire de désinfecter l'intérieur des canaux de chacune des racines : c'est le retraitement canalaire. C'est un soin **indolore**, long et minutieux qui a pour but d'éliminer les bactéries présentes dans les racines et d'éviter ainsi l'apparition d'infections sous les couronnes



Mise en place de ciment dans les canaux après désinfection canalaire.

SI VOUS AVEZ LA MOINDRE QUESTION À NOUS POSER N'HÉSITEZ PAS À NOUS TÉLÉPHONER :

04.75.70.40.96